

**PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 JUILLET 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le 10 juillet à dix-neuf heures,

Le conseil municipal de la Commune de SAINT-SORLIN EN VALLOIRE, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Guillaume LUYTON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de convocation du conseil municipal : 5 juillet 2024

Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'appel des membres présents :

Présents : Mmes, MM. - Christel AVIGNON-BELKHIR - Damien BRUNET - Yves CHAREYRE - Nadine CHOCRAUX - Philippe COLORICCHIO - Laurence DELBECQ - Dominique ESCURE - Amandine JAMY - Vincent LACAZE - Ludovic LACROIX - Delphine LIATARD - Guillaume LUYTON - Laure RENAUD - Cécile RIVIER - Georges VELUIRE

Procurations : Mme Agnès BELLAGAMBA à Mme Nadine CHOCRAUX - Mme Odile LABROY à Mme Amandine JAMY - M. Richard BLETON à M. Georges VELUIRE

Absent : M. Juan VASCHALDE

Secrétaire de séance : M. Yves CHAREYRE

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations au Maire des attributions du conseil municipal :

- **DIA :**

- Non usage du droit de préemption pour 6 DIA : Les Petites Epines Bénites
Les Petites Epines Bénites
1070 Route de Moras
4 Rue des Cèdres
405 Route d'Epinouze
325 Route d'Epinouze

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2024

Votants : 18 Pour : 18

Arrivée de M. Juan VASCHALDE

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DETR POUR LA TRANCHE FERME DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE – INTERVENTION DE GUILLAUME LUYTON

Suite au dépôt de la demande de subvention au titre de la DETR, il nous est demandé de prendre une délibération approuvant le plan de financement et sollicitant cette aide pour la tranche ferme (secteur ouest) "parvis de l'église et parvis de la mairie".

Plan de financement :

Dépenses - Travaux		Recettes - Subvention	
Type de dépense	Montant HT	Type de subvention	Montant
Etudes préalables	5 516.00 €	DETR	170 087.00 €
Maitrise d'œuvre	71 745.53 €	DEPT	220 516.00 €
Lot 1 : Terrassement - Réseaux	615 833.60 €	FONDS VERTS	183 330.00 €
Lot 2 : Voirie - Marquage	181 321.00 €	REGION	200 000.00 €
Lot 3 : Revêtements - Maçonnerie	669 355.00 €	CCPDA (Fonds de concours)	67 570.00 €
Lot 4 : Mobilier – Espaces Verts	76 405.00 €	Agence de l'Eau	345 773.00 €
		Fonds propres	432 900.13 €
Total dépenses	1 620 176.13 €	Total recettes	1 620 176.13 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

SOLLICITE l'attribution d'une subvention au titre de la DETR pour la tranche ferme de la traversée du village pour un montant de 170 087€ HT,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des actes nécessaires à l'exécution de ladite décision.

Votants : 19

Pour : 19

OBJET : DELIBERATION DE GARANTIE DE RACHAT POUR L'ACQUISITION BRUN – INTERVENTION DE GUILLAUME LUYTON

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu la convention qui nous lie à l'Etablissement Public Foncier de l'Ouest Rhone Alpes (EPORA),

Considérant qu'EPORA intervient pour le compte de la collectivité en amont des opérations prévues par celle-ci afin de requalifier le foncier et de faciliter la mise en œuvre de ses projets,

Considérant que la commune a mobilisé EPORA pour se porter acquéreur de la parcelle AD 58 de 272 m² sise 11 Route d'Epinoze appartenant à Monsieur BRUN Patrice en vue de la réalisation d'un projet visant à sécuriser le carrefour de la RD1 et de la RD53,

Considérant la négociation engagée avec le propriétaire et qu'une offre a été remise à hauteur de 300 000 € et acceptée par ce dernier.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

VALIDE l'acquisition par EPORA de la parcelle AD 58 appartenant à Monsieur BRUN Patrice,

POSITIONNE la commune comme garante du rachat du bien au terme du portage foncier assuré par EPORA,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents correspondants à cette transaction.

Votants : 19

Pour : 19

**OBJET : DM2 : OUVERTURE DE CREDITS SUITE AU RACHAT DES PRETS –
INTERVENTION DE LAURENCE DELBECQ**

Suite au rachat des prêts DEXIA (giratoire) pour un montant total de 115 780.99 € (5 000 € d'indemnités de remboursement anticipé et 110 780.99 € correspondants au capital des 2 prêts), il convient d'ouvrir des crédits au budget.

Il est proposé la décision modificative suivante :

1641 Emprunts et dettes assimilées + 116 000 €
Et pour l'équilibre du budget

En investissement :

021 Virement de la section de fonctionnement + 116 000 €

En fonctionnement :

023 Virement à la section d'investissement : +116 000 €

60613 Chauffage urbain : -116 000 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE de procéder à la décision modificative ci-dessus énumérée.

Votants : 19

Pour : 19

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

ETUDE URBAINE

Le bureau d'études ARTER a été retenu.

La commission d'urbanisme se réunira le vendredi 19 juillet 2024 à 11h et une visite de la commune aura lieu à 14h.

MODIFICATION DU PLU :

Une réunion avec les services de l'Etat s'est tenue le vendredi 5 juillet 2024.

La délibération motivant notre demande de modification du PLU a été envoyée au Contrôle de Légalité. Nous attendons leur retour.

TRAVERSEE DU VILLAGE

Les travaux entre la poste et l'Allée des Chambarans vont démarrer le lundi 15 juillet 2024. Ils s'effectueront en demi-chaussée. (Mise en place de feux tricolores)

Les deux premiers bassins sont terminés. Tout s'est bien passé !

Le troisième bassin va être installé sur la Place de la Paix.

Pour rappel, les réunions de chantier sont les mardis à 14h.

DIGUES

Les travaux débuteront en Septembre 2024 et dureront 1 an.

Le lundi 8 juillet 2024, le juge a entendu les deux expropriés. Le jugement sera rendu fin juillet 2024. Les travaux sont portés par la Communauté de communes Porte de DrômArdèche.

GYMNASE

Voir si possibilité d'installer des panneaux solaires ou photovoltaïques sur la toiture du gymnase pour chauffer l'eau.

Des détecteurs seront mis en place à la rentrée de septembre 2024 afin de réduire la consommation d'électricité et de chauffage.

GRUEL

Les travaux sont terminés. Le Consuel doit passer la semaine prochaine et le raccordement à Enedis est prévu fin août.